

Paix et salut sur Son Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons.

Majestés.

Altesses Royales.

Excellences.

Mesdames et Messieurs.

Permettez-moi d'exprimer l'émotion très vive que J'éprouve en accueillant Sa Majesté le Roi Albert II et Sa Majesté la Reine Paola.

Leur présence parmi nous est à la fois un honneur, une joie et l'occasion d'affirmer à Leurs Augustes Personnes, la chaleureuse estime de Notre Majesté et la fervente considération du peuple marocain, une présence qui consacre les affinités profondes que l'histoire a tissées entre nos deux Royaumes et les liens étroits que nos peuples ont noués au fil des décennies.

A cet égard, le peuple marocain a gardé un souvenir particulièrement ému de la visite d'Etat historique que Feu Sa Majesté le Roi Baudouin et la Reine Fabiola ont effectuée dans notre pays en octobre 1968.

Majestés.

Il faut remonter à 1862 pour dater la première Convention de commerce et de navigation entre les Royaumes du Maroc et de Belgique. Ce sont un siècle et demi d'une mutuelle estime que ni les guerres, ni les crises, ni les drames qui ont secoué le monde n'ont affaibli. Face aux agitations de l'histoire, nos deux monarchies ont apposé une constante et sereine amitié.

Et c'est à cette amitié que nous devons le renforcement accéléré d'une coopération bilatérale efficace, touchant de nombreux secteurs et favorisant un positionnement plus ciblé de l'investissement belge au Maroc.

Il s'agit bien là d'une coopération dans laquelle la Belgique s'est résolument engagée en contribuant aux efforts de développement du Royaume du Maroc. Sous notre impulsion commune, il reste à conférer à cette coopération les atouts d'un partenariat stratégique. Les efforts que Votre Majesté et la famille Royale de Belgique déploient inlassablement pour nos relations économiques et commerciales préparent à un tel partenariat toutes les conditions du succès.

A cet égard, Nous Nous réjouissons des échos favorables suscités par les diverses manifestations de promotion du Maroc en Belgique et de l'intérêt porté à l'organisation de l'année de la Belgique au Maroc.

Le Salon "Belgica" qui se tient actuellement à Casablanca et que Vous allez honorer de Votre présence, est l'occasion de rencontres entre les milieux d'affaires, il augure favorablement d'un partenariat que notre volonté est d'inscrire dans la durée.

Il existe entre nos deux pays un dispositif conventionnel qui a déjà fait la preuve de son efficacité. Mais, il reste à l'adapter aux normes plus exigeantes d'un partenariat plus énergique. C'est dans cette perspective que la Haute Commission Mixte de Partenariat aura pour missions d'instaurer la continuité d'un dialogue politique et d'adapter les mécanismes d'évaluation de notre coopération bilatérale.

Majestés.

Le Maroc a choisi résolument de s'engager dans de profondes réformes qui touchent à l'ensemble de la vie de la Nation et associent toutes les Marocaines et tous les Marocains, dans l'égalité des chances et des droits, parce qu'il n'est pas de développement durable sans qu'une solidarité sociale n'accompagne la croissance économique.

Tous nos partenaires ont pris la mesure de l'ancrage du Royaume du Maroc à l'Europe. La géographie l'y détermine, l'histoire l'y prédispose et nous conforte dans notre aspiration à un statut avancé dans nos relations avec l'Union Européenne. Le Maroc attache une grande importance à une telle évolution et apprécie grandement l'appui du Royaume de Belgique à toute initiative allant dans le sens de sa consolidation.

Nos liens avec le continent européen s'étendent également à des valeurs communes, que n'affectent ni le temps, ni les circonstances. Ce sont les valeurs inhérentes au dialogue, à la tolérance, à la solidarité, aux richesses que constitue la diversité des cultures quand prévalent les échanges et l'acceptation des différences.

Aucun ordre international pacifique et durable n'est possible si de telles valeurs ne sont pas partagées. Aussi, notre engagement est-il entier contre toutes les formes d'extrémisme, de discrimination, d'exclusion et de violence partout dans le monde, et en particulier dans la région du Moyen-Orient si sensible et exposée à tous les dangers. Il s'associe pleinement, Majestés, aux efforts que vous ne cessez de déployer en faveur de tout ce qui rapproche les cultures et les religions.

Majestés.

Cette occasion M'est précieuse pour rendre hommage à la sollicitude constante dont vous faites preuve à l'égard de toutes les communautés vivant sur le sol belge, et de saluer également la participation positive de Nos fidèles Sujets établis en Belgique et dont nous avons célébré cette année, le 40ème anniversaire de l'adoption du cadre normatif qui initia leur première installation.

Mon pays fonde de grands espoirs sur ce partenariat parce qu'il est de nature à générer des initiatives prometteuses de nos sociétés civiles, en termes d'intégration, de médiation et de promotion des valeurs et des causes dans lesquelles nous nous reconnaissons.

Permettez-Moi de conclure, Majestés, en saluant l'exceptionnelle qualité, la richesse et la densité des relations qui unissent le Royaume du Maroc et le Royaume de Belgique.

Je vous invite, Mesdames et Messieurs, à vous lever en l'honneur de Sa Majesté le Roi Albert II et de Sa Majesté la Reine Paola.

Wassalamou Alaïkoum warahmatoullah wabarakatouh".

Maroc.ma